

# Le directeur des rédactions de "L'Avenir" a été désavoué

■ Le personnel du groupe de presse s'est prononcé, vendredi, contre la poursuite d'une collaboration avec Philippe Lawson.

La tension est montée d'un cran, vendredi, aux Éditions de L'Avenir. Réuni en assemblée générale, le personnel s'est prononcé à l'unanimité, moins deux abstentions, pour un refus de poursuivre la collaboration avec l'actuel directeur des rédactions, Philippe Lawson. *"C'est une motion de rejet. Pour les journalistes, comme pour le reste du personnel, cela signifie qu'il n'est plus un interlocuteur pertinent. Il n'y a aucune confiance entre lui et nous"*, nous a confié un représentant du personnel. Nous avons tenté

de joindre M. Lawson, ainsi que Jos Donvil (administrateur délégué du groupe de presse), mais sans succès.

Ancien journaliste économique à *L'Écho* et à *La Libre*, Philippe Lawson avait été désigné en juin par le groupe Nethys, actionnaire à 100% des Éditions de L'Avenir, pour prendre la tête des rédactions du groupe namurois (*L'Avenir*, *lavenir.net*, *JDE*, *Proxi-mag*) et de L'Avenir Hebdo (*Télé Pocket*, *Moustique*). Il était entré en fonction le 1<sup>er</sup> juillet. Le personnel lui reproche d'avoir pris des positions éditoriales et certaines initiatives incompatibles avec un climat de saine collégialité et de confiance.

## Des questions pour sortir du flou

Vendredi matin, Philippe Lawson était présent, aux côtés de Jos Donvil et d'Yves Berlize (directeur

général), pour participer au premier conseil d'entreprise prévu dans le cadre de la procédure Renault déclenchée mardi, à la suite de l'annonce d'un plan de licenciement collectif (*La Libre*, 24/10).

Lors de ce conseil, la direction a confirmé l'objectif de supprimer 60 équivalents temps plein (sur un total de 249 ETP). La ventilation est la suivante: 36 ETP à la rédaction (sur 157), 20 ETP au service commercial (sur 60) et 4 ETP au service "support". *"Pour le reste, déplore un syndicaliste, on reste dans le flou. On a l'impression que la direction improvise."*

Afin d'y voir plus clair d'ici le prochain conseil d'entreprise (5 novembre), les représentants du personnel ont prévu d'adresser une première salve de questions à la direction. D'ici là, aucune action de grève ne sera menée.

P.-F.L.